

## Les familles de handicaps\*

- \*Le handicap moteur : atteinte partielle ou totale de la motricité.
- Le handicap visuel : personnes non voyantes et malvoyantes.
- Le handicap auditif : personne sourdes et malentendantes.
- Le handicap psychique : troubles mentaux, affectifs et émotionnels.
- La déficience intellectuelle : privation des facultés intellectuelles.
- Les maladies invalidantes : maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses (diabète, hémophilie, sida, cancer, hyperthyroïdie ...).



### CONTACT

Le GEIST est le Syndicat professionnel des entreprises de  
Blanchisserie Industrielle et Location Textile

📍 10 rue du Débarcadère- 75852 PARIS cedex 17

☎ 01.40.55.11.77

✉ geist@geist.fr

🌐 <https://www.geist.fr/>

# Travailleurs handicapés Nous recrutons !



 **GEIST**  
Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles

## Que dit la loi ?

• Depuis 1987, la loi impose à toutes les **entreprises de plus de 20 salariés** de recruter **6%** de travailleurs handicapés.

• Est considérée comme travailleur handicapé « *toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique* ».

Définition du Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.



## Nous recrutons !

Aujourd'hui, nous sommes à la recherche de nouveaux talents et ce, même en situation de handicap !

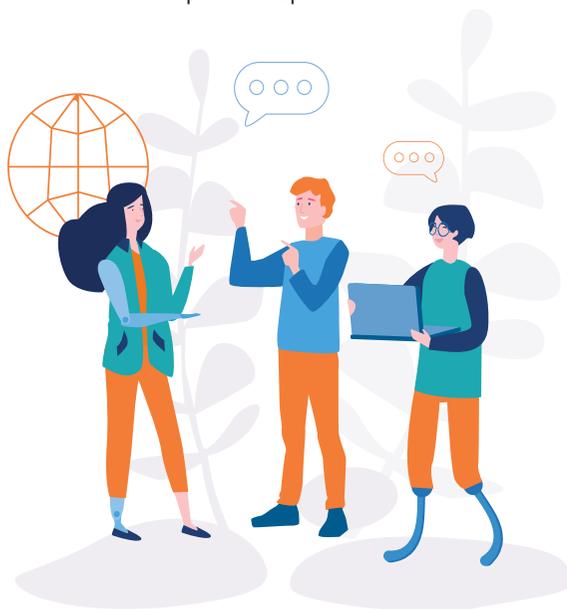
Nous sommes des entreprises de location-entretien d'articles textiles qui embauchons du personnel avec tout type de handicap, passez le cap et venez nous rencontrer !

Le service ressources humaines est là pour vous accompagner, échanger et trouver ensemble un poste adapté à votre situation.

## Qui est concerné ?

D'après l'article L5212-13 du Code du Travail, les personnes concernées sont :

- Les **travailleurs bénéficiant de la RQTH**.
- Les **victimes d'accidents du travail** ou de **maladies professionnelles** ayant une incapacité permanente au moins égale à 10%.
- Les **titulaires bénéficiant d'une pension d'invalidité du régime général de sécurité sociale**.
- Les **titulaires des pensions militaires d'invalidité** et les **victimes de guerre**.
- Les **titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires** en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service.
- Les **titulaires de la carte d'invalidité de l'action sociale et des familles**.
- Les **titulaires de l'allocation aux adultes handicapés**.



## Les témoignages



Christophe



J'ai un temps de travail aménagé sur 29H car j'ai la maladie de Crohn. Je suis chauffeur livreur et mes aménagements sur ma semaine de travail me permettent d'être actif comme un salarié.



Souleymane



Je suis reconnu travailleur handicapé car il me manque 3 doigts et je manque de mobilité dans mon poignet droit. Je suis embauché au ménage. Ce poste n'a pas de cadence et me permet d'exécuter mes missions moins vite qu'une personne avec tous ses doigts.



Béatrice



Je travaille en blanchisserie depuis 22 ans. Mon handicap est visuel car j'ai un œil de verre. Je ne peux pas travailler à l'engagement car je n'engage pas droit mais j'ai en charge les séchoirs où je gère les couettes, les oreillers, les housses des rolls.



Florence



Je suis responsable des piles de gants de toilette, des lavettes, et des bandeaux de lavage. Mon travail est attendu par les chefs de ligne pour compléter les commandes pour les centres hospitaliers. Je suis lente et mon travail doit toujours être identique.



Geneviève



Je suis diabétique et comptable. La somme des 2 est compatible et mon organisation médicale imposée ne perturbe pas mes missions professionnelles.



Karim



Ancien militaire reconverti, j'exerce le métier de responsable logistique car j'ai un handicap physique où le port de charges m'est interdit. La gestion et planification de la logistique est en adéquation avec mon handicap.



Gabrielle



Je suis hybride car je n'ai pas un poste mais multiples postes. Mes muscles s'atrophient en cas de situation prolongée immobile. Je fais du marquage, de la couture, des inventaires, de l'affectation de puces, des préparations de commande .... Dans une journée, je change environ 6 fois de poste. J'ai le privilège de commencer et de finir plus tard.

